



Lunettes : comment les payer moins chères ?

Réseaux de soins, achat en ligne, mise en concurrence... les solutions existent pour bénéficier d'une correction adaptée sans se ruiner.

Alors que les pouvoirs publics ont promis une offre sans reste à charge avant la fin du quinquennat, les prix des lunettes connaissent des écarts faramineux d'un opticien à l'autre. Et les remboursements restent très encadrés. Voici nos pistes pour économiser sur vos verres et montures.

En moyenne 348 € de reste à charge pour des lunettes

Le prix d'achat des lunettes a augmenté de 39 % entre 2006 et 2016. Et 16 millions de Français portent des verres progressifs. Pour ce type de correction, selon l'Assurance maladie et après la prise en charge par la complémentaire santé, le consommateur doit encore déboursier 348 € en moyenne. Pour réduire cette dépense, il faut faire jouer la concurrence.

Ouvrir l'œil sur les devis des lunettes

Selon une étude de la Sécurité sociale, un verre d'entrée de gamme unifocal peut voir son prix varier de 39,50 à 60 €, un progressif de 80 à plus de 130 €. En moyenne gamme, les prix font autant le Yo-Yo : de 64,50 € à 120 € pour un unifocal et de 200 à 250 € pour un progressif. L'intérêt de mettre les opticiens en concurrence est donc évident. Commencez par interroger votre ophtalmologiste afin d'avoir un ordre d'idée du prix de vos lunettes en fonction de la correction prescrite. Démarchez ensuite plusieurs professionnels, opticiens indépendants et/ou grands réseaux, pour comparer leurs devis. Demandez aux opticiens de bien distinguer, dans leurs propositions, le coût des verres eux-mêmes de celui des traitements optionnels : anti-reflets, anti-rayures, amincissement... qui coûtent chacun de 30 à 90 €. Mieux vaut avoir tous les éléments en main pour choisir en connaissance de cause.

Privilégier les réseaux de soins pour vos lunettes

CarteBlanche, Santéclair, MGEN, Sévéane, Kalivia, Itelis... pour limiter les hausses de dépenses peu ou pas remboursées par la Sécu, les complémentaires santé ont développés des « réseaux de soin », auxquels peuvent accéder leurs adhérents/clients. Ce que beaucoup ignorent encore. Pourtant, faire appel à un opticien partenaire de l'un de ces réseaux est un gage d'économies importantes : comptez de - 20 à - 40 % sur les verres et - 26 % en moyenne sur les montures. Ainsi, les contrats du groupe MGEN, destinés aux agents de la fonction publique, assurent des remboursements majorés de 20 à 30 % chez les partenaires du réseau Optistya. Soit un reste à charge inférieur de 184 € en moyenne. Dans le réseau **CarteBlanche**, ouvert à 7,2 millions de personnes via leurs contrats Crédit Agricole assurances, Generali ou Swisslife, notamment, le reste à charge moyen est de 111 € dans le réseau contre 205 € en dehors. Plusieurs de ces réseaux ont même développé une offre « zéro reste à charge » sur une sélection de verres et montures. Regardez sur votre carte de mutuelle ou dans votre espace client en ligne pour savoir si votre complémentaire a mis en place un réseau de soins.

Oser l'achat en ligne pour vos lunettes

Les sites spécialisés comme Sensee, Happyview, Direct Optic... proposent des tarifs défiant toute concurrence. Vous pouvez y trouver une paire de lunettes équipée de verres progressifs pour une centaine d'euros seulement. L'essai virtuel des montures, en ligne, est plutôt probant, et vous pouvez bénéficier de l'envoi de plusieurs montures chez vous, sans frais, pour confirmer votre choix. Pour les réglages d'adaptation, ces mêmes sites disposent soit de boutiques physiques à leur enseigne, soit d'opticiens partenaires. Pour ce qui est de la qualité des verres, à gamme équivalente, les enquêtes des associations de consommateurs ne constatent pas d'écarts significatifs. Et la majorité des sites acceptent la reprise sans frais des lunettes dans le cas où vous n'en seriez pas satisfaite. Un geste commercial appréciable, dans la mesure où s'agissant de l'achat en ligne d'un produit « personnalisé », la loi ne vous accorde aucun droit de rétractation.

Une paire de lunettes tous les deux ans

Il faut désormais patienter au moins 24 mois entre deux achats de lunettes pour bénéficier d'un remboursement de sa mutuelle. Le délai est réduit à un an pour les mineurs, et en cas d'évolution sensible de la vue pour les adultes. Lors de la demande de remboursement, il faut alors fournir une prescription médicale pour prouver un niveau de correction différent de la précédente ordonnance.

Bon à savoir

8 € - Le remboursement moyen de la Sécu sur une paire de lunettes adulte, soit 60 % du tarif de base de la monture et des verres, variable en fonction du niveau de correction.

150 € - Le montant de remboursement maxi désormais plafonné par la loi sur une monture de lunettes, même si votre mutuelle prévoit une meilleure prise en charge.

L'avis des experts

« La France, le pays des lunettes les plus chères » - Mathieu Escot, directeur des études de l'UFC-Que Choisir

Le budget lunettes des Français reste le plus élevé des pays riches avec un prix moyen de 316 € pour une monture équipée de verres simples et de 613 € pour des verres progressifs. A ce niveau de prix, et malgré les remboursements des complémentaires santé, 90 % des consommateurs couverts par un contrat individuel supportent un reste à charge élevé selon notre dernière étude, basée sur l'analyse de 215 000 devis.

« Bientôt une offre sans reste à charge » - Alain Gerbel, président de la Fédération nationale des opticiens de France (Fnof)

Nous travaillons avec la direction de la Sécurité sociale pour définir l'offre de lunettes « reste à charge zéro » promise par le gouvernement avant la fin du quinquennat. Chaque opticien devra proposer un minimum de 50 montures adultes et 30 enfants dont les prix seront compris entre 75 et 245 € pour les verres unifocaux et entre 151 et 340 € pour les progressifs. Tous les verres seront traités anti-reflets.

« Les lunettes chères ne sont pas une fatalité » - Paul Morlet, fondateur de Lunettes pour tous

Dans nos boutiques, les prix d'une paire complète, verres et monture, débutent à 10 €. Vous avez le choix parmi 400 styles de montures design et tendance. Les verres, adaptés à toutes les corrections, bénéficient des traitements de dernière génération: amincis, anti-reflets, anti-irayures ou anti-lumière bleue. Dans la plupart des cas vos lunettes seront fabriquées en dix minutes. Et sont bien entendu remboursables par la Sécu et les mutuelles.